

La Caisse des Dépôts s'engage pour aider les acteurs locaux à développer l'agriculture biologique dans leur territoire, en signant une convention de partenariat avec la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB)

Paris, le 2 juin 2016 – A l'occasion du Salon des Maires, Marc Abadie, directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts et Stéphanie Pageot, présidente de la FNAB, ont signé, ce jour, leur première convention de partenariat pour favoriser le développement de l'agriculture biologique dans les territoires.

Partenaire des acteurs locaux au service de l'intérêt général, la Caisse des Dépôts a fait de la transition écologique et énergétique en faveur des territoires, un axe prioritaire de sa stratégie. Fondée sur des pratiques culturelles et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels, et qui excluent l'usage des produits chimiques de synthèse ou des OGM, l'agriculture biologique est profitable à la création d'activités et d'emplois, à la préservation de la qualité des sols, de la biodiversité, de l'air et de l'eau.

Organisme national à vocation agricole et rural, la FNAB inscrit le développement durable de l'agriculture biologique au cœur des politiques d'intérêt général en faveur des territoires (de la protection de l'eau et de la biodiversité au projet alimentaire territorialisé).

En soutien de son action, la Caisse des Dépôts se mobilise, avec les services de Mairie-conseils, pour accompagner les élus et les collectivités territoriales à la mise en œuvre de leviers d'action favorisant le développement des pratiques écologiques. L'objectif du partenariat entre la Caisse des Dépôts et la FNAB est la mise en partage des compétences respectives des deux entités pour fédérer et coordonner les élus, les agences de l'eau et les agriculteurs en faveur de l'agriculture biologique. A terme, le partenariat devra conduire à échelle locale, à favoriser le développement de circuits courts et bio pour la restauration scolaire, à préserver la qualité des nappes souterraines, à agir sur la santé publique en protégeant les populations des pesticides etc.

Dans un premier temps, le partenariat se concrétisera avec les actions suivantes :

- **Participation et contribution de Mairie-conseils** au programme « Eau, Bio et Territoires », dont l'objet est de mettre en réseau les agriculteurs et pouvoirs publics, d'une vingtaine de territoires pilotes ainsi qu'au groupe de travail « DevEcoAgri » mis en œuvre par la FNAB en 2016, en partenariat avec les collectivités en faveur du développement économique agricole.
- **Co-organisation d'une journée d'information et d'échanges sur la thématique du développement économique agricole des territoires** par Mairie-conseils et la FNAB en partenariat avec les Agences de l'eau.
- **Co-production d'un livret de recommandations thématiques.**
- **Identification de partenaires** et mise en relation avec des acteurs régionaux et nationaux susceptibles de pouvoir intervenir, en fonction des sollicitations, dans le cadre de l'offre d'accompagnement de terrain.

Pour rappel, lors du dernier Salon de l'agriculture, la Caisse des Dépôts a investi 6 M€ en fonds propres dans la foncière Terre de Liens qui vise à lutter contre la disparition rapide d'exploitations agricoles de taille moyenne et à promouvoir l'installation d'agriculteurs principalement dans les filières courtes et biologiques. En 2015, le Groupe s'est également mobilisé à hauteur de 100 000 euros pour la création d'un point de vente collectif de produits fermiers dans l'agglomération rémoise « Sacrés fermiers ».

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique et sociale.

<http://www.caissedesdepots.fr>

A propos de la Fédération nationale de l'Agriculture Biologique

Créé en 1978 afin de porter la voix des producteurs biologiques, la FNAB est à ce jour le seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France. En tant que réseau de proximité et de compétences, elle se compose d'une fédération nationale, et de groupements régionaux et départementaux répartis sur le territoire

Reconnu pour son expertise technique auprès des producteurs bio, en conversion ou installation, le réseau FNAB entend structurer une filière bio territorialisée, solidaire et équitable. Le réseau FNAB accompagne également les collectivités locales dans le cadre des politiques publiques de protection de l'environnement (eau, biodiversité etc.) et de projets alimentaires (restauration collective etc.).

<http://www.fnab.org/> <http://www.devlocalbio.org/> <http://www.repasbio.org/>

Contacts presse :

Caisse des Dépôts
Direction du réseau et des territoires
Diane Gallais

Service presse : 01 58 50 78 96

diane.gallais@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Fnab
Délégation générale
Julien Adda

06 20 46 28 93

jadda@fnab.org

 [@Fnab_bio](https://twitter.com/Fnab_bio)